



Les Abymes, le Jeudi 29 Octobre 2020

La Rectrice de région académique Guadeloupe
Rectrice d'académie
Chancelière des Universités
Directrice Académique des Services de
l'Éducation Nationale

Aux

Parents d'élèves

Le Recteur

Réf. : CGZ/ND/MVB - 2020.

Dossier suivi par :
Cabinet

Téléphone :
0590 47 81 02
0590 47 81 41

Fax :
0590 47 81 53

Courriel :
Ce recteur@ac-guadeloupe.fr

Localisation :
Parc d'activité de la Providence
ZAC de dothemare

Adresse postale :
B.P. 480
97183 Les Abymes cedex

Objet : Modalités d'accueil des élèves le mardi 03 novembre 2020

Madame, Monsieur,

Samuel PATY, professeur d'histoire et géographie, a été sauvagement assassiné vendredi 16 octobre 2020, à proximité du collège du Bois d'Aulne où il enseignait. Ce drame a bouleversé l'ensemble du territoire français et atteint une nouvelle fois les valeurs de notre République.

Aussi une matinée d'hommage sera organisée dans toutes les écoles, collèges et lycée dès la reprise des cours le mardi 03 novembre 2020.

Vous trouverez ci-après les précisions relatives aux modalités d'accueil des élèves pour cette matinée.

Tous les élèves seront accueillis à 10h00 dans leur école, collège ou lycée. Les horaires des transports scolaires seront adaptés en conséquence et vous seront communiqués par les moyens habituels.

Plusieurs séquences seront proposées aux élèves à partir de 10h00 :

Un temps pédagogique en classe de 10h00 à 11h05 : Ce travail sera conduit, dans le premier degré, par le professeur des écoles en charge de la classe ; dans le second degré, par un professeur de la classe. Les professeurs, répondront aux questions de leurs élèves sur l'attentat et engageront une réflexion autour des valeurs de la République, de la liberté d'expression et du rôle de l'École.

Un temps de recueillement commun à 11h05, consistera en un hommage solennel à Samuel PATY. Élèves et adultes se réuniront selon les modalités définies au sein des écoles et des établissements. Le directeur d'école ou le chef d'établissement procèdera à la lecture d'un court texte (la lettre de Jean Jaurès aux instituteurs et aux institutrices du 15 janvier 1888) au terme de laquelle, à **11h15, une minute de silence sera observée.** De la maternelle au CE2, la séance dans la classe sera suivie d'un temps calme ou d'une modalité pédagogique adaptée à l'âge et au niveau des élèves.

A l'issue de cette matinée, les cours reprendront l'après-midi selon les emplois du temps habituels.

L'école doit continuer à véhiculer les valeurs de notre République. Je sais pouvoir compter sur vous pour la réussite de ce temps solennel essentiel dans la formation et la citoyenneté de nos jeunes.

*Travaux par votre présence par ce
moment important pour toute la
communauté éducative*


La Rectrice de Région Académique Guadeloupe
Christine GANGLOFF-ZIEGLER
Présidente de l'Académie
Chancelière des Universités
Directrice Académique des Services
de l'Éducation Nationale
Christine GANGLOFF - ZIEGLER

